



Article R.262-13 du code de l'action sociale et des familles

Par **Zack75**, le **13/05/2019** à **00:58**

Bonjour,

Quelles sont les ressources visées par le 2 eme alinéa de l'article R.262-13 du code de l'action sociale et des familles ?

Plus particulièrement, les prestations familiales font-elles parties de ces autres ressources ?

Merci